



Le Saint-Siège

VISITE OFFICIELLE DU SAINT-PÈRE
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE,
M. GIORGIO NAPOLITANO

DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS

*Palais du Quirinal - Rome
Jeudi 14 novembre 2013*

Vidéo

Galerie photographique

Monsieur le président,

C'est avec une profonde gratitude que je réponds aujourd'hui à la [visite cordiale](#) que vous avez voulu me rendre le 8 juin dernier au Vatican. Je vous remercie pour les paroles courtoises de bienvenue avec lesquelles vous m'avez accueilli, vous faisant l'interprète des sentiments du peuple italien.

Conformément à la coutume institutionnelle des relations entre l'Italie et le Saint-Siège, ma visite confirme les excellents relations réciproques, et entend être avant toute chose un signe d'amitié. En effet, au cours de ces huit premiers mois de mon service pétrinien, j'ai déjà reçu de votre part, Monsieur le président, de nombreux gestes d'attention. Ils s'ajoutent aux nombreux autres que vous avez progressivement manifestés, au cours de votre premier septennat, à l'égard de mon prédécesseur [Benoît XVI](#). Je désire lui adresser en ce moment notre pensée et notre affection, dans le souvenir de sa visite au Quirinal, qu'il définit en cette occasion de « maison symbolique de tous les Italiens » ([Discours du 4 octobre 2008](#)).

En vous rendant visite en ce lieu si riche de symboles et d'histoire, je voudrais frapper en esprit à la porte de chaque habitant de ce pays, où se trouvent les racines de ma famille terrestre, et offrir

à tous la parole de salut et toujours nouvelle de l'Évangile.

En repensant aux moments importants dans les relations entre l'État italien et le Saint-Siège, je voudrais rappeler l'insertion dans la Constitution républicaine des Accords du Latran et de l'accord de révision du Concordat. Dans quelques semaines sera célébré le trentième anniversaire de cet Accord. Nous avons ici le solide cadre de référence normatif en vue d'un développement serein des relations entre État et Église en Italie, un cadre qui reflète et soutient la collaboration quotidienne au service de la personne humaine en vue du bien commun, dans la distinction des rôles et des domaines d'action respectifs.

Nombreuses sont les questions à l'égard desquelles nous avons des préoccupations communes et auxquelles peuvent être apportées des réponses convergentes. Le moment actuel est marqué par la crise économique qui peine à être surmontée, et dont l'un des effets les plus douloureux est celui d'une disponibilité insuffisante de travail. Il est nécessaire de multiplier les efforts en vue d'en soulager les conséquences et de saisir et renforcer tout signe de reprise.

Le devoir fondamental qui revient à l'Église est celui de témoigner de la miséricorde de Dieu et d'encourager des réponses généreuses de solidarité pour ouvrir à un avenir d'espérance ; parce que là où croît l'espérance se multiplient également les énergies et l'engagement en vue de la construction d'un ordre social et civil plus humain et plus juste, et de nouvelles potentialités apparaissent en vue d'un développement durable et sain.

Dans mon esprit sont gravées les premières visites pastorales que j'ai pu accomplir en Italie. À Lampedusa avant tout, où j'ai vu de près la souffrance de ceux qui, à cause des guerres ou de la pauvreté, se lancent dans une émigration dans des conditions souvent désespérées ; et où j'ai vu le témoignage louable de solidarité de nombreuses personnes qui se prodiguent dans l'œuvre d'accueil. Je me souviens ensuite de la visite à Cagliari, pour prier devant la Vierge de Bonaria ; et celle à Assise, pour vénérer le saint qui est patron de l'Italie et dont j'ai pris le nom. Dans ces lieux également, j'ai touché du doigt les blessures dont souffrent tant de personnes.

Au cœur des espérances et des difficultés sociales se trouve la famille. Avec une conviction renouvelée, l'Église continue de promouvoir l'engagement de tous, personnes et institutions, en vue du soutien à la famille, qui est le lieu fondamental dans lequel se forme et croît l'être humain, dans lequel on apprend les valeurs et les exemples qui les rendent crédibles. La famille a besoin de la stabilité et de la reconnaissance des liens réciproques, pour accomplir pleinement son devoir irremplaçable et réaliser sa mission. Tandis qu'elle met à disposition de la société ses énergies, elle demande à être appréciée, valorisée et protégée.

Monsieur le président, en cette circonstance, j'ai à cœur d'exprimer le vœu, soutenu par la prière, que l'Italie, puisant à son riche patrimoine de valeurs civiles et spirituelles, sache à nouveau trouver la créativité et l'entente nécessaires pour son développement harmonieux, pour

promouvoir le bien commun et la dignité de chaque personne, et pour offrir au sein de la communauté internationale sa contribution pour la paix et la justice.

Je suis particulièrement heureux, enfin, de m'associer à l'estime et à l'affection que le peuple italien nourrit à l'égard de votre personne et de vous renouveler mes vœux les plus cordiaux pour l'accomplissement des devoirs propres à votre très haute charge. Que Dieu protège l'Italie et tous ses habitants.